

«À propos»

le Journal du plus ancien Syndicat de la Presse périodique - 1894



© P.Pontius

La Medersa Tilla-Qari de Samarkande



www.sjpp.fr

janvier 2019 ■ numéro 62 ■ 4€



Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

Bureau du Sjpp

Marie Danielle BAHISSON
Présidente, chargée du site du SJPP

Jean PIGEON
Vice-Président, chargé des questions juridiques

Pierre PONTTHUS
Vice-Président, chargé des partenariats

Marie-Paule BAHISSON
Secrétaire Générale

Nadine ADAM
**Secrétaire Générale Adjointe,
Chargée des manifestations**

Jean Louis STERNBACH
Trésorier, chargé des candidatures au SJPP

Siège social :

57 avenue des Ternes 75017 Paris

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS
Cotisation annuelle incluant
l'abonnement au bulletin : **50 euros**
Droits d'admission : 46 euros

Dépot légal 4^e trimestre 2018
ISSN 0752-3076
COMMISSION PARITAIRE 0410 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE
DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD
AVEC LA PRÉSIDENCE

vous attendons votre attention svp !

Toute la correspondance doit être adressée
à la présidente,

MARIE-DANIELLE BAHISSON
13 place Masséna 06000 Nice

« À propos »

Revue trimestrielle éditée
par le Syndicat des
Journalistes de
la Presse Périodique

Comite de rédaction

Marie-Danielle BAHISSON :
Directrice de la publication

Pierre PONTTHUS :
Rédacteur en chef

Nadine ADAM

Jacques BENHAMOU

Raymond BEYELER

Fabienne LELOUP-DENARIÉ

Conception graphique et réalisation
ad.com / Pierre Duplan

Impression
K / Le Perreux-sur-Marne

Règlements

Tous les règlements
par chèque à l'ordre
du SJPP doivent être
envoyés au Trésorier,
Jean-Louis Sternbach
- 138 bd Berthier 75017
Paris.

Conseil syndical du Sjpp

Nadine ADAM
Marie-Danielle BAHISSON

Marie-Paule BAHISSON
Jacques BENHAMOU

Vanessa BIARD

Dominique DUMAREST
BARACCHI TUA

Paul DUNEZ

Pierre Marie JACQUEMIN
Fabienne LELOUP DENARIÉ

Jean PIGEON

Pierre PONTTHUS

Jean Louis STERNBACH

Censeur :

Claude BOUCHARDY

Actus

La vie du Syndicat / Infos pratiques

Le Bulletin « À propos »

► **Textes** : ne pas dépasser 4 000 signes, espaces comprises et citer clairement les emprunts.

► **Photos** : Format Jpg en pièces jointes en 300 dpi ; indépendants des fichiers word ou documents papiers ; fournir les légendes ; s'assurer que les photos sont libres de droits, ne pas oublier le ©.

Le Site

► Il informe des publications et actualités de la vie des adhérents. Il publie des articles séparément de la parution du Bulletin À PROPOS. Ceux-ci sont à adresser au « Webmaster » à : Sara MESNEL
saramesnel@gmail.com

Cotisation

► Cotisations 2019 : Pour l'année 2019, les cotisations, d'un montant de 50 €, sont

à adresser par chèque à l'ordre du SJPP avant le 30 novembre 2019 à l'attention du Trésorier du SJPP : M. Jean-Louis STERNBACH, 138 bld. Berthier, 75017 Paris.

► En cas de perte de votre Carte au cours de l'année 2019, la demande doit être faite auprès du Trésorier du SJPP, en joignant un chèque de 10 € à l'ordre du SJPP.

Adhésion

► Les informations sur le formulaire de **Demande d'adhésion** à remplir et les conditions de recevabilité des dossiers figurent sur le Site de notre Syndicat, www.sjpp.fr à la rubrique Le Syndicat puis Adhérer.

► Les demandes d'admission au Syndicat sont à envoyer à : M. Jean-Louis STERNBACH, 138 bd Berthier. 75017 Paris. jean_louis.sternbach@bbox.fr

► Les dossiers incomplets ne sont pas recevables.

Merci de veiller à respecter toutes les conditions exigées. Selon nos statuts, les dossiers sont d'abord examinés par le bureau et ensuite soumis à l'approbation du conseil

Calendrier SJPP 2019 :

► Réunion Bureau le 24 janvier à 17h00 et Conseil Syndical à 18h00 (au Michel Angelo, 87 boulevard Haussmann, 75009 Paris)

► Assemblée Générale le jeudi 20 juin à 19h00 au Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

► Conseil Syndical d'octobre (date et lieu à préciser)

► Remises des cartes du SJPP le 11 décembre à 19h00 avec apéritif offert par le SJPP, chez Michel Angelo, 87 boulevard Haussmann, 75009, Paris.)

les membres du SJPP doivent faire parvenir avant fin novembre 2019 leur chèque de 50 € de cotisation pour l'année 2020 au Trésorier du SJPP



Editorial

par Pierre Ponthus, Rédacteur en Chef



Aborder cette nouvelle année 2019, c'est se donner une bonne opportunité pour prendre de bonnes résolutions et démarrer un nouveau parcours. Mais revenons un peu en arrière : quand nous avons lancé le journal du SJPP « A PROPOS » début 2018, nous nous étions entourés d'un Comité de Rédaction très vaillant sous la houlette éclairée de Marie-Danielle BAHISSON, Directrice de la Publication.

Nous avons alors décidé de faire participer à ce journal tous les membres du SJPP qui fourmillent d'idées et de spécialités.

Les 3 premiers numéros 59, 60 et 61

ont du reste bien reflété cette ligne qui consistait à faire émerger toute sorte de talents de la part de nos sociétaires, sous forme de rubriques allant de la philosophie à la gastronomie, en passant par les récits de voyage, les chroniques de lecture et les rubriques « Radio et Droit ».

Perpétuer aujourd'hui ce qui est écrit avec esprit, en personnalisant les expériences de chacun, sera notre nouveau challenge pour 2019.

A l'heure où l'intelligence artificielle prend de plus en plus de place dans notre société, nous accorderons la

“ Nous accorderons la plus grande attention au maintien de l'humain dans notre Syndicat.”

plus grande attention au maintien de l'humain dans notre Syndicat et aux ressentis de chacun pour continuer à faire prospérer le fondement de notre relation particulière.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019 plein de réussite personnelle et professionnelle. ■

Pierre Ponthus
Rédacteur en Chef



Le billet de la présidente... Marie-Danielle Bahisson

Chers Amis,

En ce début d'année, nous pouvons sans aucune prétention, mais avec satisfaction faire le point sur l'année écoulée pour notre syndicat.

Nous avons malheureusement à regretter la disparition de certains d'entre nous mais nous enregistrons de nouvelles adhésions notamment auprès des jeunes.

J'illustre mon propos par le travail accompli par notre jeune webmaster, Sara Mesnel qui a pris à cœur la restructuration de notre site.

Ce fut un gros travail qu'elle a pu présenter aux membres présents du SJPP lors de la soirée « remise des cartes SJPP 2019 » le 11 décembre dernier. Ainsi chacun a pu donner son avis afin que vous ayez très rapidement un site à la hauteur de nos espérances. Les félicitations adressées à Sara, auxquelles je joins les miennes, ont été nombreuses.

Il nous appartiendra maintenant de faire vivre notre site, notamment en nous adressant vos publications afin que nous puissions en faire la promotion dans la rubrique dédiée. (saramesnel@gmail.com;))

Notre bulletin a également rajeuni. Rebaptisé « A propos ... », il s'est enrichi d'une rubrique régionale et interna-

tionale. Félicitations à son rédacteur en chef Pierre Ponthus et à son Comité de rédaction et merci à chacun d'entre vous d'enrichir par vos apports personnels nos rubriques ! (pierre.ponthus@gmail.com;))

Les membres du Bureau et du Conseil ont été très présents et soucieux du bon développement de notre syndicat. Je les remercie tous.

Les cotisations n'ont pas été augmentées et nous essayons de prendre en charge une partie des frais de restauration de nos membres afin que la situation financière de certains, ne soit pas une entrave à nos si sympathiques rencontres.

Il me faut maintenant vous parler de 2019.

Nous aurons deux rencontres le 20 juin pour notre Assemblée Générale et le 10 décembre pour notre soirée « remise de cartes SJPP 2020 ».

Les lieux vous seront indiqués prochainement. Pour ces deux manifestations vous recevrez une invitation par voie postale. Pour nos autres contacts nous privilégierons les mails par souci d'économie, à l'exception des membres n'en possédant pas.

C'est une des raisons pour lesquelles



Que notre Syndicat
connaisse le développement
que nous souhaitons tous !”

nous vous avons sollicités afin de vérifier l'ensemble de vos coordonnées. Je remercie ceux qui ne l'auraient pas encore fait de prendre contact à ce sujet avec Nadine Adam (lemaildenadine@yahoo.fr). Nous devrions donc très bientôt vous proposer un nouvel annuaire actualisé.

La question des nouvelles adhésions et du renouvellement de nos membres relève de la responsabilité de chacun d'entre nous. Il nous appartient de promouvoir notre syndicat auprès de notre environnement direct : familial, amical ou professionnel. La procédure d'adhésion est simple et clairement explicitée sur notre nouveau site.

Nous sommes très attentifs à vos suggestions.

Que 2019 soit une merveilleuse année pour vous et vos proches sur le plan personnel et professionnel !

Que notre Syndicat connaisse le développement que nous souhaitons tous !

Je vous remercie de votre collaboration. Soyez assurés de mon total dévouement Avec ma fidèle amitié. ■

Marie Danielle Bahisson
Présidente du SJPP.

Actus

La remise des cartes de presse

Mardi 11 décembre 2018
Restaurant Michel Angelo
82 boulevard Haussmann– 75009 Paris





Le 11 décembre au restaurant Michel Angelo près du Cercla Militaire a eu lieu la traditionnelle remise des Cartes de Presse pour l'année 2019.

Cette réunion a permis aux nombreux participants d'être accueillis par les membres du Bureau du SJPP et en particulier par notre Trésorier : Jean-Louis Sternbach, qui remettait avec un large sourire la nouvelle carte de presse de l'année 2019.



Cette réunion avait également pour but de présenter le projet de notre nouveau site par notre Webmaster : Sara Mesnel, à la recherche de l'approbation de chacun d'entre nous pour qu'il devienne définitif.

L'ambiance très chaleureuse était entretenue par un mini cocktail amical offert par le SJPP.



Le meilleur témoignage se trouve dans ce lot de photos prises par notre photographe : Michel Pourny qui n'a pas voulu sous-titrer ces images sachant que chacun allait pouvoir se reconnaître dans ces visages radieux. ■

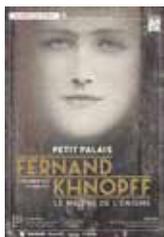
Pierre Ponthus
Vice-Président



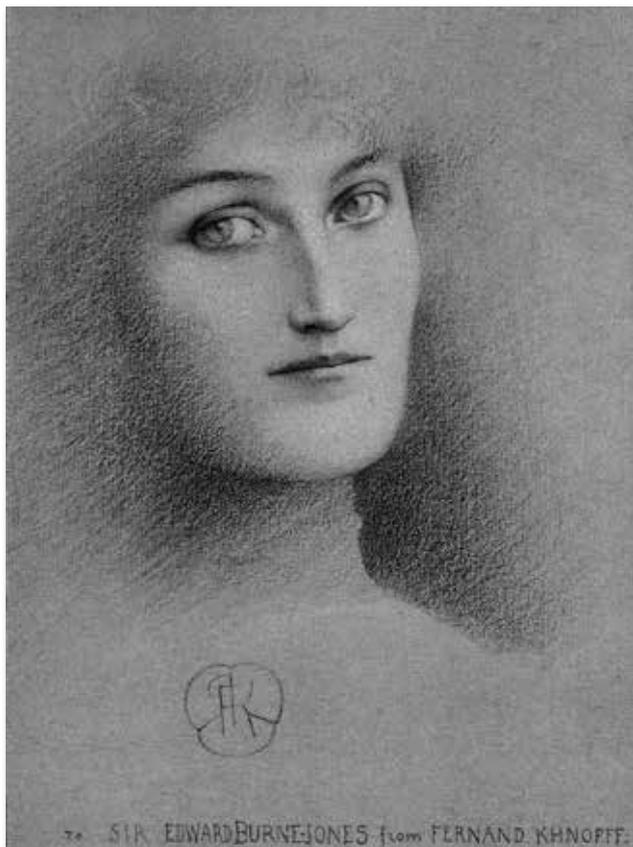


Chronique d'exposition...

Raymond Beyeler



Etude de femme, Khnopff, crayon et rehauts blancs sur papier



Mon cœur pleure d'autrefois, Khnopff, crayon de couleurs et rehauts blancs sur papier

Le maître de l'énigme

Le Petit-Palais (Paris) présente jusqu'au 17 mars 2019 une rétrospective rare consacrée au peintre symboliste belge FERNAND KHNOFF (1858-1921).

Dans une scénographie thématique à travers plus de 150 œuvres qui proviennent pour une large part de collections privées. Cette remarquable mise en perspective permet, jusque dans le graphisme, de s'immerger dans l'esprit du temps, avec une bibliothèque à disposition. Entre la poésie de Maeterlinck, Mallarmé

ou de Verhaeren que l'artiste illustra, la beauté trouble et la nostalgie empreignent des pastels subtils, des portraits mystérieux, des évocations évanescents dans le mépris des choses communes. Bruges à ce titre est significative, omniprésente et idéalisée. Après les masques d'Hypnos, on retrouvera le célèbre « Des Caresses », huile sur toile des musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, confrontation ambiguë de l'androgynie et de la sphinge, figure désarmante et de pure imagination comme chacun sait, entre le sourire et la griffe.

Nommer, définir, c'est trop dévoiler, divulguer, presque trahir. L'objet, dit Mallarmé, doit suggérer un état d'âme par une série

de déchiffrements. Ici, des héroïnes sensuelles et silencieuses se glissent dans les miroirs, comme s'il s'agissait de s'établir à l'épreuve des flammes.

Esthétique raffinée, immobile, langage précieux des formes dans un paysage sans ombre : c'est le privilège du pressentiment, l'art des intelligences insolites dont le principal mérite est d'échapper à toute interprétation explicite.

Influencé par Gustave Moreau et le courant anglais préraphaélite, Burne-Jones notamment, Khnopff figura dans les grandes manifestations internationales, à Venise, Berlin, Paris, Londres et Vienne, à la Sécession (1898) où il inspira Gustav Klimt. ■



Chronique philosophique...

Fabienne Leloup-Denarié

Interview par Fabienne Leloup d'Évelyne Strechinsky.



Présidente de l'association contre le cancer, Etincelle, Évelyne Strechinsky est aussi dirigeante de la société de traduction Textra.

1/ Quand l'association est-elle née ? Et qui sont ses fondateurs/ fondatrices ?

L'association est née en 2004, sous l'impulsion d'une journaliste de la santé, Josette Rousselet-Blanc, atteinte d'un cancer, mariée à un célèbre vétérinaire. Celle-ci s'était aperçue que beaucoup de malades, moins favorisées qu'elle, n'avaient pas accès à des « soins de support », (traduction de l'expression anglaise support care), c'est-à-dire des ateliers paramédicaux.

2/ Pourquoi avoir choisi de présider cette association ?

En 2015, la fondatrice est décédée. L'association étant déjà connue, j'ai eu envie de reprendre le flambeau avec une nouvelle équipe et une vision déssexualisée du cancer qui permet d'accueillir tant les femmes que les hommes. D'où notre nouveau slogan : « rebondir avec un cancer ».

3/ Quels sont les buts poursuivis ?

On se mobilise autour du « pendant » et de l'« après ». Notre association est animée essentiellement par une équipe de bénévoles. Sous l'égide du plan n°3 du cancer, les institutions ont reconnu l'importance

des soins supports. L'année 2003-2004 a d'ailleurs été l'année où on les a définis juridiquement.

4/ Quelle est la valeur ajoutée d'Etincelle ?

Nous proposons un éventail de dix-sept ateliers qui permettent aux patients de trouver une échappée, de mettre de côté le cadre anxiogène de l'hôpital : ils sont conçus pour renforcer la forme physique, harmoniser l'intérieur et l'extérieur, grâce aux sessions de sophrologie et de méditation. Nous tenons aussi à valoriser l'image de soi. Ces ateliers permettent la reconquête du corps, par exemple, à travers des ateliers de gymnastique douce, tel le pilates ou de danse, sans oublier de soigner les maux de l'âme, à travers la musicothérapie. Enfin, l'aide à la reconversion professionnelle est primordiale pour nous. Dans un monde concurrentiel, l'ancien malade doit se positionner et parvenir à être autonome comme n'importe quel citoyen.

5/ Qu'est-ce que l'imaginaire représente pour vous ?

La capacité de façonner d'autres images

de soi... Ainsi avons-nous voulu créer un espace mental de liberté pour ces individus qui ont besoin de donner une autre dimension à leur existence. Par exemple, lors d'une séance de photographies réalisées par un professionnel, les patientes retrouvent le plaisir de la séduction et font surgir l'étincelle de la Beauté. Aucun détail n'est futile. Un peu de rouge à lèvres, une perruque blonde, et une jeune femme devient une star devant l'objectif. Sur l'air d'« on a tous quelque chose de... Marilyn ».

6/ L'art peut-il être considéré comme une thérapie ?

- Si l'art ne peut sans doute pas sauver le monde, il sauve des vies. Nous avons pu constater que beaucoup de femmes et d'hommes changent de vie après leur cancer. Nos ateliers sont des appels d'air, indispensables pour nos membres. Ils ne souhaitent pas être étiquetés, stigmatisés comme des gens malades *ad vitam aeternam*. *Etincelle* permet, je crois, le pas de côté qui vous invite, à votre rythme, à reprendre la danse de la vie, sans édulcorer la leçon des ténèbres. ■
etincelle@etincelle.asso.fr



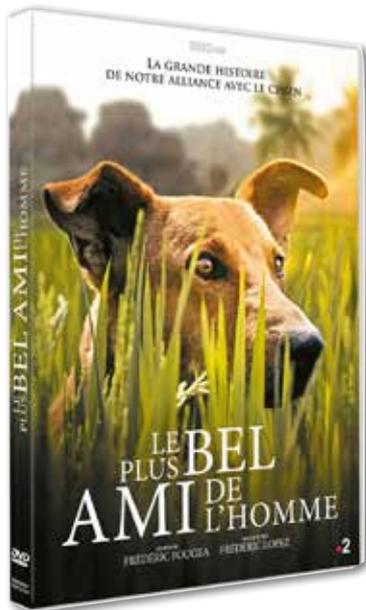


Chronique animale...

Nadine Adam

Le plus bel ami de l'homme

La grande histoire de notre alliance avec le chien



documentaire de Frédéric Fougea,
raconté par Frédéric Lopez

Le chien nous a aidé à nous protéger de nos ennemis, nous a guidé, il a prit une place importante dans nos foyers.

Il nous aide dans la solitude et la maladie. Il est un allié indéfectible.

Sans le chien, l'humanité ne serait pas ce qu'elle est.

Le fils du loup est devenu le plus bel ami de l'homme.

En Eurasie, il y a 30 000 ans, il y a des loups et des chasseurs les plus puissants. Nos Ancêtres chassent comme les loups. La rivalité entre eux à perduré pendant des millénaires. Jusqu'au jour où une jeune femelle timide a modifié son comportement n'arrivant pas à se faire une place dans sa meute, qu'elle quitte. Ce choix a été à l'origine du chien. La

réalité, c'est le loup qui a apprivoisé l'homme.

Les scientifiques démontrent l'alliance du loup et de l'homme.

Le loup sent le danger avant tout le monde, grâce à son nez et ses oreilles, le loup protège les provisions de l'homme.

Le loup s'est métamorphosé petit à petit. Il a accompagné l'homme dans ses voyages, nettoyé les campements.

On l'a mangé pendant les disettes, il a réchauffé l'homme pendant le froid. Des naissances de loups se font et le chien apparaît.

Un pacte est possible avec les loups. L'homme et le loup s'associent.

Il y a 20 000 ans les premiers chiens existent.

Au contact de l'homme, les chiens se modifient. Il y a un milliard de chiens sur terre.

Cette alliance change le cours de la vie sur terre.

En Inde, un chien «pattes blanches» aide les habitants à protéger les récoltes sans avoir été dressé.

Les chiens nous ont aidé à faire naître nos civilisations. Il a changé notre vie.

Une autre révolution se produit grâce aux chiens; la domestication des animaux. Il est devenu berger. Il garde les troupeaux. De cette domestication, les avantages sont nombreux; nourriture, vêtements etc...

La puissance du loup vient des meutes, alors l'homme reconstruit des meutes pour la chasse à court. Le chien étant fils du loup, ses sens vont se libérer dans la chasse. Grâce aux chiens, on a pu nourrir des clans entiers, survivre aux hivers.

L'homme a créé des races pour chaque type de chasse.

Le Saint Hubert dont le flair est prodigieux protège un sanctuaire des bracon-

niers en Afrique. Le braconnage baisse grâce aux chiens et aux entraîneurs.

Il y a 10 000 ans, l'homme a utilisé les chiens pour se déplacer, avec la glisse tractée, 100 km par jour grâce aux chiens. L'espace de l'homme change.

Il y a aussi les chiens démineurs au Cambodge, pour nettoyer le pays. Il y a 4 millions de mines et bombes toujours enfouies. Des centaines de morts et de blessés sont évités grâce aux chiens. Ils passent leurs journées à renifler des produits chimiques. On les utilise comme des outils, ainsi, ils perdent leur raison de vivre. On ne peut concevoir le lien sans réciprocités, il faut le vitaliser en jouant et en le nourrissant.

Le chien fait aussi le prodige de soigner des êtres humains en grande détresse, avec des troubles psychologiques. En quelques semaines, le chien permet de retrouver une vie sociale normale, grâce à ses ondes bénéfiques, sa patience, son aide, le jeu, sa présence, sa protection.

Son pouvoir de compréhension et de réconfort est immense, c'est un compagnon inouï

Il y a aussi l'histoire de Hachi à Londres. Ce chien a été blessé et traumatisé. Et Hoven est un jeune enfant handicapé. L'idée a été de rapprocher ses 2 vies. Le chien ressent la fragilité de l'enfant et accepte de devenir son ami. Grâce à Hachi, il retrouve sa joie de vivre. Comment un chien maltraité peut nous refaire confiance et donner son affection!

Le chien nous a fait cadeau de tous ses talents, suivi jusque dans les villes

Il est fidèle, nous oblige à sortir et jouer, nous console de la vieillesse.

Nous avons 30 000 ans d'histoire commune.

Et quelles découvertes encore demain? ■

Nadine Adam



Chronique de lecture...

Jean-Luc Favre Reymond

Jupiter : qui es tu ?



Une France qui ne décolère pas ! Dans toutes les villes de France l'insatisfaction d'une partie des Français est à son comble depuis plusieurs semaines, sur fond d'injustice sociale et économique. Des gilets jaunes, qui expriment des revendications légitimes, mais une violence inexplicable qui pose pourtant des questions sur la nature même du mouvement. Depuis son élection à la présidence de la République, en mai 2017, Emmanuel Macron a dû affronter des crises successives, grève de la SNCF, des étudiants, mais aussi Calais, Notre-Dame-des-Landes, sans compter les démissions de Gérard Collomb et Nicolas Hulot. Et les affaires bien sûr qui entachent ce début de quinquennat. La discorde règne en apparence. Et pourtant le Chef de l'Etat semble plus que jamais déterminé à faire passer sa politique à l'aide de son gouvernement. Un

macronisme qui semble linéaire, voire pour le moins vertical, à l'image d'un Jupiter, qui croit au destin de son pays en imposant des règles pour le moins fermes, et souvent mal comprises de la population. Dans son dernier ouvrage, justement intitulé **Jupiter qui es-tu ?** Notre confrère Jean-Luc Favre Reymond dresse un portrait peu conventionnel d'Emmanuel Macron, qu'il tutoie d'ailleurs volontiers en début d'ouvrage à l'instar d'un simple citoyen, en le mettant en garde cependant contre certaines dérives du pouvoir et ses inclinaisons fatales. En effet, n'est pas Jupiter qui veut ! Un Emmanuel Macron également Européen convaincu, porteur d'un projet grandiose, réalisable pour autant ? A suivre donc. ■

Jupiter qui es tu ? Brèves considérations sur un parcours d'exception. 207 pages. 18,90 euros. Sydney Laurent.



Chronique de lecture...

Patrick Rubise

Originaire de Bordeaux où il est né en 1946 et a fait toutes ses études, Patrick Rubise a d'abord été pigiste à Sud-Ouest, puis au Monde lorsqu'il est venu travailler à Paris comme ingénieur dans l'assurance. Maître es sciences, licencié en droit international et docteur en management, il est avant tout un grand communicant. En sus de dizaines d'articles très divers, il a rédigé plusieurs ouvrages de référence sur les assurances techniques, les risques technologiques et les manipulations/désinformations, ainsi qu'un premier livre de contes sur le Jura. Il a collaboré à l'Encyclopaedia Universalis pour les ouvrages « La Science au présent » et il travaille actuellement sur trois projets d'ouvrages. Présent au SJPP depuis les années 1980 c'est ici son deuxième article pour nos adhérents.

Quand les polars nous aident à mieux comprendre le monde qui nous entoure

Il existe dans le flot continu des polars des auteurs qui nous marquent en nous entraînant à la découverte de mondes mal connus, voire inconnus, malgré de nombreux reportages. Dans les trois romans à suspense ci-dessous, de la Syrie à Calais, ou de Kaboul à Paris et enfin à Tchernobyl et dans l'Allemagne toute proche, la vie humaine vaut très peu.

Tel est le cas d' *Entre deux mondes* » de **Olivier Norek** où l'auteur nous entraîne de la Syrie à Calais dans l'enfer des migrants à la recherche d'un passage vers la Grande Bretagne. Lieutenant de Police dans le 93 (bien dire 9-3) il nous avait plongés dans le monde glauque des petits trafiquants et vrais voyous alliés parfois de fait aux politiques de nos banlieues dans son premier roman « Code 93 » qui reste un must en la matière. Toujours fidèle à son univers très noir, où il n'y a pas de miracles, il nous entraîne cette fois au Moyen Orient puis dans la jungle de Calais.

A Damas, la situation empire au fil des jours et les tortures et exécutions se suivent et se sophistiquent dans l'horreur. Le capitaine de police Adam doit y participer et il sent qu'il y perd son âme et que sa vie est en danger. Il décide de faire fuir sa femme et sa petite fille vers l'Europe. Nous suivons l'odyssée de ces deux femmes sur les routes de Syrie puis dans un bateau de fortune depuis la Lybie avant de disparaître en mer. Le capitaine Adam va également réussir à gagner l'Europe et se retrouver bloqué à Calais où il cherche en vain sa famille

qui devait l'y attendre. Il va y découvrir un jeune Africain à la langue coupée devenu esclave sexuel d'Afghans et un policier français nouvellement nommé dans la ville, qui tente de recomposer sa famille. La description de la vie dans le camp, avec ses clans ethniques et religieux issus des misères du monde, ses bénévoles des ONG et ses policiers de plus en plus désemparés devant leurs tâches irréalisables vaut par son réalisme cher à Olivier Norek. Il tend à éclipser les témoignages de nombreux journalistes qui sont passés par Calais. En sus, l'intrigue, souvent intimiste, nous scotche à ces hommes et femmes que rien ne destinait à se rencontrer un jour et qui vont partager des moments terribles où la vie humaine vaut très peu !

Avec « *Kaboul Express* » de **Cédric Bannel** nous entrons dans la lutte acharnée que se livrent les terroristes afghans avec leurs alliés de Daech et les services spéciaux occidentaux. Cédric Bannel nous entraîne, à la suite du « qomaadaan Kandahar », chef de la Crim de Kaboul, rare policier afghan à ne pas être « pollué » par l'argent ou l'islam, à la poursuite d'un petit groupe d'acharnés dont le but est de détruire la tour Eiffel et de gazer un maximum de Parisiens. Chaque mouvement des enquêteurs est suivi par des « observateurs » dans un Afghanistan totalement gangréné par les talibans où la réaction est souvent rapide et définitive pour les témoins. A l'autre bout du fil, à Paris, Nicole Laguna de la DGSJ essaie de mobiliser toutes les autorités

françaises et européennes pour mener la chasse. De Kaboul à la France, en passant par des provinces afghanes retirées, où très peu d'Occidentaux ont mis le pied, on suit les préparatifs d'attentat sous la direction de Zwak, un gamin minuscule qui veut venger sa famille détruite par des bombardements. Présentant un QI de 160, véritable petit génie des mathématiques et expert en armes de destruction massive, il dirige de main de maître la mise en place de 25 tonnes de Semtex, puissant explosif, et de gaz tueurs dans trois camions qui changent régulièrement d'aspect, de plaques, de destination officielle, et qui avancent inexorablement à travers la Syrie, la Turquie, la Roumanie, l'Allemagne, vers Paris. Il est intéressant de voir les tractations verbales ou suivies de tortures des islamistes et des Occidentaux pour faire gagner leur cause. Et de constater que dans cette guerre sans merci contre le terrorisme, où il ne faut jamais baisser la garde, tous les coups sont permis. La vie humaine vaut très peu !

Le dernier roman « *L'envers de l'espoir* » de **Metchild Boormann** se situe à Prypiat aux alentours de Tchernobyl. L'auteur, bien documenté sur la catastrophe, nous fait entrer dans la vie des habitants avant, pendant et après la catastrophe du 26 avril 1986. Comment de privilégiés qu'ils étaient car ils travaillaient pour la centrale nucléaire, ils vont devenir des parias, parqués, isolés, - on parle souvent de « zone d'exclusion » - rejetés de partout, et souvent

déjà touchés irrémédiablement par l'irradiation qui fait tomber les cheveux, déclenche des leucémies foudroyantes, bref fait fuir les Ukrainiens. Les femmes de Tchernobyl, les Tchernobylza, n'ont aucun avenir, condamnées à n'engendrer que des enfants monstrueux dont personne ne veut s'occuper. Fuir loin de cette misère, de ces mensonges des autorités puis de toute la population de l'Ukraine. C'est ce qu'essaient de faire des jeunes filles qui, attirées par de fausses bourses et stages en Allemagne, vont se retrouver sous la coupe de mafieux qui les vendent aux bordels allemands ou hollandais. Nous passons sans cesse du journal, qui raconte la vie avant-pendant-après,

qu'écrit, jour après jour, avec un petit crayon à papier sur un vieux cahier d'écolier, la mère qui attend le retour ou du moins des nouvelles de sa fille, enfermée dans une maison à moitié détruite de la zone d'exclusion, aux enquêteurs ukrainiens et allemands qui essaient de mettre à bas ces trafics d'êtres humains. Des policiers qui doivent avancer dans un milieu de voyous où l'implication des officiels et politiques ukrainiens est constante. Là aussi, on vit la catastrophe de Tchernobyl de l'intérieur, dans la « zone d'exclusion » où les animaux ont tous été abattus, les objets personnels y compris les photos de famille brûlés, les habitations détruites, où tout objet touché, habits, couvertures, nourriture y

compris eau de la rivière ou du puits fait crépiter le compteur Geiger, une zone de silence où la vie humaine vaut très peu ! Voici donc trois livres qui nous dévoilent sous un autre angle des « zones » mal couvertes par la Presse. Bien documentés, bien écrits, bâtis sur des histoires pleines de rebondissements, ils nous permettent de mieux réaliser, sinon de comprendre, le monde dans lequel nous vivons.

Bonnes soirées un peu noires au coin de la cheminée. ■

Entre deux mondes d'Olivier Norek. Pocket
Kaboul Express de Cédric Bannel. Points
Policiers
L'envers de l'espoir de Mechtild Borrmann. Le Livre de Poche.





La Chronique Gastronomique...

Jean Paul Branlard

Saveur

Déjà difficile à mettre en mots, le goût est de tous les sens, celui qui se montre le plus rebelle aux avancées du juridique.

Journaliste du goût, le chroniqueur gastronomique ne peut faire l'impasse sur cette réalité. **La saveur d'une denrée alimentaire, solide ou liquide, constitue-t-elle une œuvre protégeable par le droit d'auteur ?** *That is the question* qui pose la problématique de l'appropriation privée d'un goût. Selon un point de vue, le droit d'auteur sur une saveur renverrait à l'impression d'ensemble provo-



quée par la consommation d'un produit alimentaire sur les organes sensoriels du goût, en ce compris la sensation en bouche perçue par le sens du toucher. Dès lors qu'il y aurait cette reconnaissance, son créateur serait susceptible de bénéficier de la protection de la propriété intellectuelle. S'ensuivrait un

droit privatif au sein duquel les règles juridiques puis judiciaires de titularité des droits et leur exploitation sont exorbitants du droit commun. Mais, pour ce faire, il faut conclure qu'une saveur puisse être qualifiée d'œuvre ? D'œuvre de l'esprit.

Pour qu'une création revête la qualification d'« œuvre », il importe que soient réunies deux conditions cumulatives. D'une part, qu'elle soit originale, en ce sens qu'elle constitue une création intellectuelle propre à son auteur. L'œuvre porte « l'empreinte de la personnalité de son auteur ». Ici se marque la différence fondamentale entre le savoir-faire et l'activité créative. D'autre part, il faut *une expression* de « l'objet » qui le rende

identifiable avec suffisamment de précision et d'objectivité (quand bien même cette *expression* ne serait pas nécessairement permanente : cf. la protection par le droit d'auteur des œuvres éphémères). Le créateur conçoit d'abord *mentalement* sa création. A ce stade, l'idée, « de libre parcours », n'est pas protégeable. Pour passer à la *réalisation* (protégeable),

l'auteur doit extérioriser sa création : *mettre en forme sa conception*. La forme « utile » (celle conduisant *utilement* à la protection du droit d'auteur) est celle *perceptible* par le public (des mots, sons, couleurs, gestes,...). Toute forme est envisageable dès lors que, s'adressant à la vue et/ou à l'ouïe, elle permet aux tiers de percevoir

l'œuvre. Celle s'adressant à l'odorat et/ou au goût est contestée. Les autorités chargées de veiller à la protection des droits exclusifs, de même les particuliers, notamment les opérateurs économiques (concurrents), doivent pouvoir identifier avec clarté et précision les œuvres protégées au profit de tiers. Il y a également une nécessité d'écarter tout élément de subjectivité, nuisible à la sécurité juridique. Or, la possibilité d'une identification précise et objective fait défaut en ce qui concerne la saveur d'un produit alimentaire. L'identification de cette dernière repose essentiellement sur des sensations et des expériences gustatives qui sont subjectives et variables puisqu'elles dépendent, notamment, de facteurs liés à la personne qui goûte, tels que son âge, sa culture, ses préférences et ses habitudes de consommation, ainsi que de l'environnement et/ou du contexte dans lequel le produit est ingéré. Delà, la leçon des proverbes : *Gustibus non est disputandum* (du goût, on ne discute pas). S'ajoute, qu'en l'état actuel du développement scientifique il n'est pas possible par des moyens techniques de procéder à une identification précise et objective de la saveur d'une denrée alimentaire, qui permette de la distinguer de celle d'autres produits de même nature. Il convient, dès lors, de conclure que la législation, tant européenne que nationale, s'oppose - à ce jour - à ce que la saveur d'un produit alimentaire soit protégée par le droit d'auteur (CQFD).■

Jean-Paul Branlard

Assoc. Prof. des Chroniqueurs
& Informateurs de la Gastronomie et du Vin

Chercheur-associé Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel
Université Paris-Sud - Paris-Saclay



La rubrique radio et droit...

Jacques Benhamou, journaliste radio

«L'intégralité de l'émission est à écouter par internet sur le site :» radiorcj.info puis cliquer sur «émissions», puis cliquer sur «Côté Jardin»

3 Questions à... Gregor Puppink

À propos de son livre : *Les droits de l'Homme dénaturé* publié aux Editions du Cerf.



Gregor Puppink est directeur du Centre Européen Pour Le Droit Et La Justice (Strasbourg), expert auprès d'organisations internationales et de services diplomatiques du Saint Siège. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont *La famille--Les Droits de l'Homme et la vie Eternelle*

Jacques Benhamou: Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser à ce sujet des droits de l'Homme,

Gregor Puppink: C'est un sujet très important. Nous vivons au milieu des Droits de l'Homme et nous baignons dans cette société sans avoir vraiment de recul. En ce XXI^e siècle il «faudrait avoir un recul critique. Les Droits de l'Homme ne sont pas les Tables de la Loi, ne sont pas révélés. Ils sont une production politique humaine, une «invention fondée avec raison mais

qui doit être regardée avec critique. J'y travaille auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et également auprès des «Nations Unies à Genève et j'ai pu voir leur évolution ces vingt dernières années et constater une utilisation politique et souvent idéologique des Droits de l'Homme

Pouvez vous nous expliquer leur naissance et leur évolution jusqu'à nos jours?

GP: : Aujourd'hui nous vivons essentiellement sous le régime des Droits de l'Homme d'après guerre et non pas des Droits de l'Homme au Siècle des Lumières, des «Droits de l'Homme découlant de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, puis de la Convention Européenne des Droits de l'Homme de 1950 et «de toute une série de traités qui ont suivi. En 1948 on a constaté l'expérience de la barbarie légale et l'on a vu que des états souverains ayant un grand souci de «leur légalité comme l'Allemagne ou le régime soviétique ont agi de la façon la plus barbare mais dans la légalité de leur pays. Il n'est qu'à voir les procès de «Nuremberg ou des dignitaires nazis cherchaient à se disculper en prétendant avoir agi dans le respect de leurs lois et des ordres qu'ils recevaient de leurs «supérieurs!

«Pendant la dernière guerre et après ces procès, ROOSEVELT a affirmé son souci que le mal, engendré par certains régimes ne pourrait jamais gagner et que la «victoire du bien était du côté des démocraties. Il préconisait un régime fondé sur l'ordre moral et international. Il fallait affirmer que le bien représenté par la «personne était plus important que la politique.

Dans votre livre vous évoquez la primauté de la morale sur le droit?

GP: ROOSEVELT voulait établir un ordre nouveau après guerre mais n'a pas pu le faire lui-même car il est décédé entre temps, mais la Charte de San Francisco qui a «fondé les Nations Unies est à la source de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

«Le droit n'est pas seulement là pour appliquer la Loi, il est là pour établir le juste, alors que la morale peut ne s'appliquer qu'au bien. Ce sont deux choses «différentes, le juste est toujours bien, mais parfois le bien va au-dessus de la justice. Par exemple donner à un pauvre c'est la morale, c'est bien mais ce n'est pas «forcément exigeant en justice! Toutefois si l'on veut un monde humain, il faut être juste et moral ■

«Le point de droit» de Jacques Benhamou, notaire honoraire

Question : *Je suis dans l'indivision avec mon neveu et ma nièce sur une maison que je suis seule à habiter et dont je suis seule à assumer intégralement les frais.*

J'ai aujourd'hui besoin d'argent pour faire face à des réparations urgentes. J'envisage de demander un prêt à ma banque mais celle-ci me demande une hypothèque. Pourrais-je donner une hypothèque sur ma seule part?

Réponse : Bien sûr c'est possible, mais je doute que votre banquier accepte. Votre neveu et votre nièce doivent donc donner leur accord pour la prise de l'hypothèque car la maison appartient à vous trois. Pour les rassurer vous pouvez leur suggérer d'être seulement caution hypothécaire sur leur part dans la maison, sans solidarité avec vous, il ne peut, en cas de non remboursement, que vous poursuivre personnellement et faire vendre la maison. Si le prix de vente de

la maison est inférieur au montant du prêt et de ses intérêts, il ne pourra pas poursuivre vos neveu et nièce au delà de la valeur de leurs parts dans la maison. Si vos neveu et nièce refusent, vous aurez beaucoup de difficultés à contracter votre emprunt!

Ceci étant dit, dans la mesure où les travaux que vous envisagez peuvent donner une plus-value à la maison, ils auraient tout intérêt à accepter de vous donner leur caution hypothécaire.



© P.Ponthus

Coupole de la Médersa Tilla-Qari de Samarkande



www.sjpp.fr